

DOSSIER DE DEMANDE RÉPONSE À L'APPEL À IDÉE LORNTECH  
**TERRITOIRE DE METZ MÉTROPOLE**

**DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOLOGIE URBAINE**

**Cadre réservé au comité technique LORNTECH**

N° de dossier :

Date de réception :

Note totale attribuée par le Jury:

Notes du Jury à destination des élus:

Le présent dossier est à adresser en 1 exemplaire original par voie postale et par voie électronique.

Le dépôt de la demande de subvention auprès du Sillon Lorrain doit être antérieur au démarrage de l'opération.

**Types de projets ; service / produit / plateforme collaborative visant à (au choix) :**

- **faciliter le recyclage des déchets**
- **faciliter la mise en oeuvre de cycles courts pour l'agriculture de proximité**
- **apporter des solutions pour la qualité de l'air**
- **faciliter l'intermodalité**
- **tout autre action innovante en lien avec l'écologie ou le développement durable de Metz Métropole.**

**I LE PROJET**

**RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE PROJET:**

Nom du projet proposé :

Nom des startups participant à la réalisation du projet ( Minimum 1, Maximum 4):







.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### III ELIGIBILITÉ

Pour être éligible le projet doit:

#### **ÊTRE PORTÉ PAR UNE OU PLUSIEURS STARTUP**

Est défini comme startup:

Une startup est une jeune entreprise de moins de 15 ans avec une ambition d'hyper croissance et/ou de croissance mondiale ou une volonté d'exporter à la recherche d'un modèle économique qui lui assurera une croissance forte et rapide, ou une entreprise qui a grandi avec un tel modèle. Les startups accélèrent l'innovation dans tous les secteurs d'activité; leur valeur repose toute ou partie sur le numérique ou l'innovation comme dans les technologies de la santé (medtech), les technologies vertes (cleantech), les biotechnologies (biotech), la finance (fintech), le tourisme (e-tourisme) l'IOT ou encore dans les entreprises industrielles. Parce qu'elles prennent des risques en explorant de nouveaux produits ou services, celles qui réussissent deviennent très rapidement des entreprises à forte croissance. Les agences de communication et jeunes entreprises du numérique spécialisées dans la réalisation de sites web, la communication sur les réseaux sociaux, ainsi que les entreprises qui représentent uniquement une plateforme d'e-commerce etc. ne rentrent pas dans cette catégorie sauf à démontrer une innovation réelle avec une barrière à l'entrée.

#### **PROPOSER UN INNOVATION**

Est défini comme une innovation:

- Introduction, dans le processus de production et/ou de vente d'un produit, d'un équipement ou d'un procédé nouveau. Ensemble du processus qui se déroule depuis la naissance d'une idée jusqu'à sa matérialisation (lancement d'un produit), en passant par l'étude du marché, le développement du prototype et les premières étapes de la production.

Ou

- Processus d'influence qui conduit au changement social et dont l'effet consiste à rejeter les normes sociales existantes et à en proposer de nouvelles.





- (2) Achat de matériel, équipement ou fourniture nécessaire à la réalisation du projet. Attention vous ne pouvez entrer ici que le matériel spécifique pour ce projet. Vous ne pouvez donc pas y faire figurer l'achat d'un nouvel ordinateur, d'un drone, etc.
- (3) Si vous avez besoin de recourir au service d'un prestataire pour la réalisation de votre projet cela est possible à hauteur de 33% maximum du coût total du projet. Ex: développeur externe, étude de faisabilité, appui technique d'un chercheur, etc.

Si votre projet est retenu veuillez noter que le Sillon Lorrain financera jusqu'à 80% des dépenses éligibles, plafonné à 15 000€.

Vous pouvez par exemple développer un projet à 18 800 € et obtenir une subvention de 15 000€ ou développer un projet pour un montant de 6000€ et obtenir une subvention de 4800€.

### **V LISTES DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR**

A noter : le service instructeur pourra demander toutes pièces complémentaires qu'il jugera nécessaires à l'étude du projet.

- présent formulaire dûment complété et signé,
- relevé d'identité bancaire pour chaque startup
- devis détaillé(s) du projet global ainsi qu'un détail de la participation de chaque startup

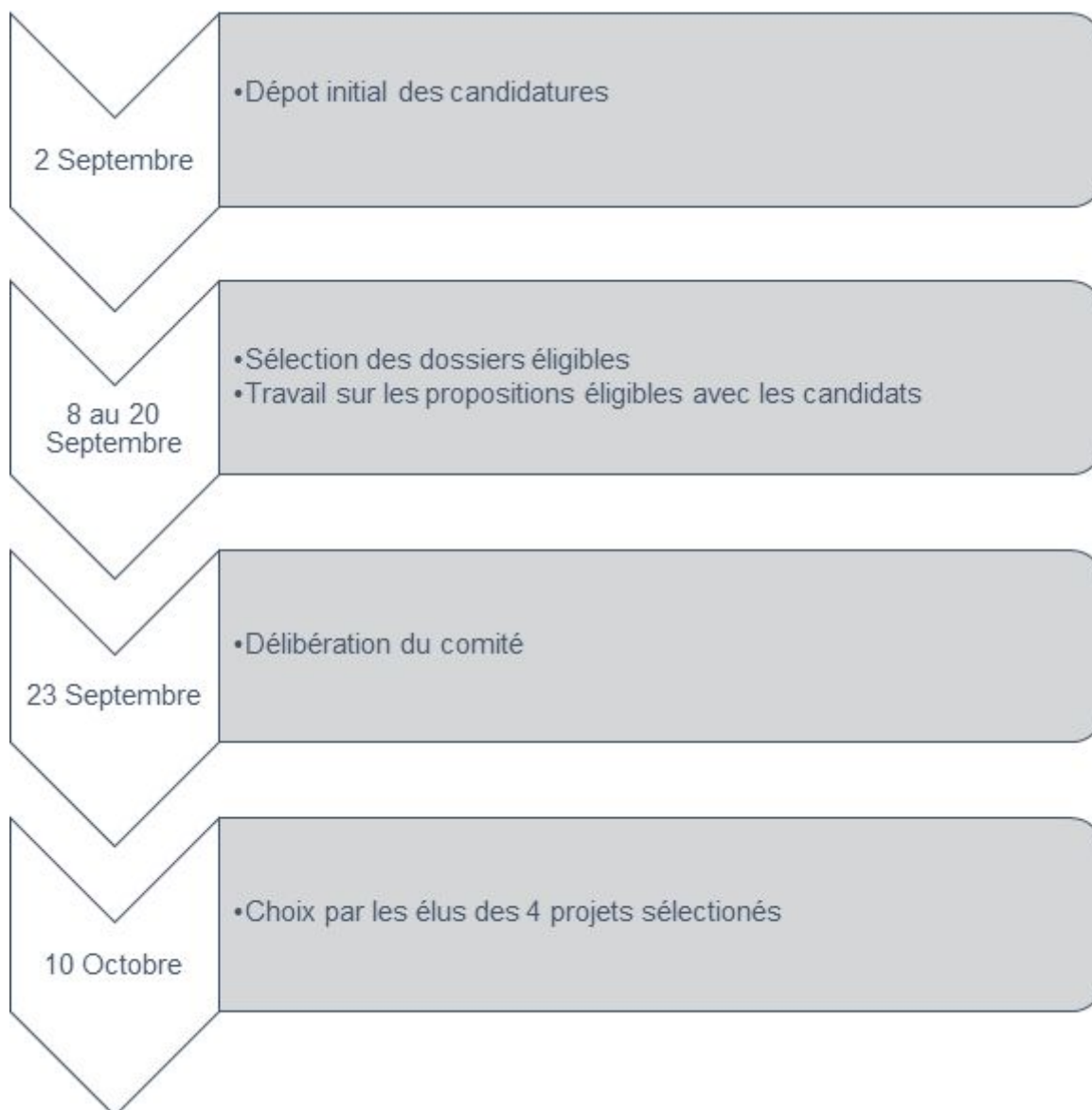
En signant le présent formulaire, je m'engage, sous réserve de l'attribution du projet :

- à informer le Sillon Lorrain et LORNTECH de toute modification du projet,
- à mettre en place un communication sur le soutien de LORNTECH et du Sillon Lorrain
- à mener à bien le projet détaillé ci dessus

Je suis informé(e) que l'ensemble des informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de mon dossier. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations caractère personnel me concernant. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je peux m'adresser au Sillon Lorrain.

### **PROCESSUS DE SÉLECTION**





### **ENGAGEMENTS DU BENEFICIAIRE**

Les modalités détaillées de l'instruction ainsi que les engagements du bénéficiaire figurent dans le dossier. Il vous sera demandé de remplir l'ensemble du dossier et de fournir les pièces justificatives. A défaut, le dossier est considéré comme irrecevable.

Le bénéficiaire s'engage à mentionner le soutien de LORNTECH et du Sillon Lorrain ainsi que d'inclure son logo dans tout supports de communication.

Le projet sélectionné s'engage à présenter son projet devant le C2IME.

### **MODALITÉS DE VERSEMENT**

Les modalités de versement sont en deux fois. 50% dans les 1 mois après le lancement du projet par les startups ayant remporté l'appel à projet. 50% après livraison du projet sur décision du jury final.

### **SUIVI – CONTRÔLE**

Les projets retenus font l'objet d'un contrôle portant sur la réalisation effective des opérations et le respect des engagements du bénéficiaire.

La Sillon lorrain fait mettre en recouvrement tout ou partie des sommes versées dans les hypothèses suivantes :

- Manquement intentionnel total ou partiel par la startup à l'un des engagements.
- Non présentation du projet ou du service dans les temps impartis.

### **DISPOSITIONS GENERALES**

- L'instruction ne débute que si le dossier est complet,
- La conformité du projet aux critères d'éligibilité n'entraîne pas l'attribution automatique du projet. Le comité technique LORNTECH et les élus du Sillon lorrain conservent une totale discrétion quant à la sélection finale des projets.

*(Merci de copier-coller le cadre ci dessous afin qu'un représentant par startup signe le dossier)*

Date et signature:

Fait à :

Signature:

Le :

Dossier à adresser par voie postale en 1 exemplaire original avant le 2 Septembre à :

**Association LORNTECH**

22-24, viaduc Kennedy

CO 80036

54035 NANCY cedex.

Dossier à adresser par mail à :

association@lorntech.eu